



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA CONFEDERATION NATIONALE DES SOCIETES COOPERATIVES DES ORPAILLEURS DU MALI (CNSCOM-COOP-CA)

----- PROCES VERBAL



LE 17 DECEMBRE 2024 DANS LA SALLE BALLA MOUSSA KEITA DU CICB- BAMAKO

Table des matières

I. Introduction	3
1.1. Contexte	3
1.2. Objectifs de l'Assemblée Générale	3
1.3. Participation et enjeux	4
1.4. Ordre du jour de l'Assemblée	4
II. Cérémonie d'ouverture	5
III. Déroulement de l'Assemblée Générale	7
3.1. Présentation du rapport-bilan des 5 dernières années	7
3.2. Présentation des membres du nouveau bureau	11
3.3. Présentation du plan d'action quinquennal de la CNSCOM-COOP-CA	12
3.4. Présentation des résolutions de l'Assemblée Générale de la CNSCOM-COOP-CA	14
IV. Conclusion	15
ANNEXE	16

I. Introduction

1.1. Contexte

La Confédération Nationale des Sociétés



Coopératives des Orpailleurs du Mali (CNSCOM-COOP-CA) a été fondée le 17 novembre 2019, suite à une Assemblée Générale Constitutive tenue dans la salle de conférence Moussa Marie Balla COULIBALY du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) à Bamako. Cet événement fondateur a réuni les acteurs des principales régions minières du Mali, notamment Kayes, Koulikoro et Sikasso. La CNSCOM-COOP-CA a été officiellement enregistrée au Registre des Sociétés Coopératives et publiée dans le Journal Officiel de la République du Mali N°1761 sous le numéro d'immatriculation N2019 D9C6/0099/B.

Depuis sa création, la CNSCOM-COOP-CA s'est positionnée comme une organisation phare dans la structuration et la représentation des acteurs de l'orpaillage artisanal et semi-mécanisé au Mali. Son

mandat inclut la promotion des droits des orpailleurs, la gestion responsable des ressources minières, ainsi que le développement socio-économique des zones minières. En cinq ans d'activités, la Confédération a réalisé des avancées notables dans divers domaines, tout en affrontant des défis significatifs, ce qui justifie la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire.

1.2. Objectifs de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire de la CNSCOM-COOP-CA s'est tenue le mardi 17 décembre 2024 dans la salle Balla Moussa Keita au Centre International de Conférence de Bamako (CICB). Cet événement s'inscrit dans une double perspective :

- **Redevabilité** : Présenter aux membres et partenaires les réalisations de la Confédération au cours des cinq dernières années, à travers un rapport-bilan global et un rapport financier. Ces rapports permettent d'évaluer l'impact des actions menées, d'identifier les forces et faiblesses, et de consolider la confiance des parties prenantes dans la gestion de l'organisation.
- **Planification stratégique** : Définir les orientations stratégiques pour les cinq prochaines années. Cela inclut le renouvellement des instances dirigeantes (Conseil d'Administration et Comité de Surveillance), la restructuration des commissions de travail, l'adoption du plan d'actions et l'adoption de résolutions visant à renforcer la gouvernance, la transparence et l'efficacité des interventions.



1.3. Participation et enjeux

Cette assemblée a réuni plus de deux cent (200) représentants des sociétés coopératives de base, des unions et des fédérations de sociétés coopératives des orpailleurs venus des différentes zones d'orpaillage du Mali.

Outre les représentants des coopératives, la cérémonie d'ouverture de l'assemblée générale a enregistré la présence de divers acteurs, notamment :

- **Les représentants ministériels** dont le Ministère des Mines et le Ministère de la Santé et du Développement Social (la Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Économie Solidaire (DNPSSES));
- **Les organisations internationales** notamment le Bureau International du Travail (BIT) ;
- **Les institutions, structures consulaires et collectivités territoriales** : le Conseil National de la Transition (CNT), le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel, la mairie de la Commune III de Bamako et la Chambre des Mines du Mali;
- **Les médias** notamment ORTM, Renouveau TV, Chérifla TV, T-MAK, entre autres, pour la couverture médiatique de l'événement.

La grande mobilisation pour cette assemblée dénote du grand engouement des acteurs de l'orpaillage, tant pour l'évaluation des actions menées par la Confédération durant les cinq dernières années que pour la prise de décisions stratégiques pour assurer un avenir radieux à cette faitière coopérative de 3^{ème} niveau.

1.4. Ordre du jour de l'Assemblée

L'ordre du jour proposé et adopté par les participants était structuré comme suit :

- Cérémonie d'ouverture ;
- Présentation du rapport-bilan des cinq dernières années de la CNSCOM-COOP-CA ;
- Présentation du rapport financier des cinq dernières années de la CNSCOM-COOP-CA ;
- Désignation des membres de la commission d'investissement ;
- Renouvellement des instances de la Confédération (CA, CS et commissions de travail) ;
- Présentation des membres du nouveau bureau et des membres des Commissions élus ;
- Présentation, discussion et adoption du plan d'actions des cinq prochaines années (plan quinquennal) ;
- Présentation et adoption des résolutions ;
- Divers.

Chaque point de l'ordre du jour a été conçu pour répondre aux exigences de redevabilité, transparence, d'efficacité et de participation inclusive, éléments essentiels à la pérennisation des actions de la CNSCOM-COOP-CA.

L'Assemblée Générale Ordinaire de 2024 marque un tournant décisif pour la CNSCOM-COOP-CA. Cinq ans après sa création, l'organisation s'apprête à entamer un nouveau cycle stratégique avec des ambitions renouvelées. Cette rencontre constitue une opportunité pour :

- Renforcer les bases institutionnelles et organisationnelles de la Confédération.
- Favoriser un dialogue constructif entre les parties prenantes.
- Élaborer des politiques et actions adaptées aux besoins des orpailleurs.
- Consolider les acquis et identifier les pistes d'amélioration pour l'avenir.



II. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire de la CNSCOM-COOP-CA a été marquée par plusieurs allocutions reflétant l'importance de cet événement.

2-1-Allocution du Maire Délégué de la Commune III de Bamako

La cérémonie a débuté avec l'allocution de bienvenue du Maire Délégué de la Commune III de Bamako. Dans son discours, il a exprimé sa gratitude envers le Conseil d'Administration de la CNSCOM-COOP-CA pour son engagement dans le respect des principes de redevabilité envers ses membres. Le Maire a salué la

tenue de cet événement et a souhaité plein succès à l'assemblée qui revêt une importance capitale pour le secteur de l'orpaillage qui occupe une place prépondérante dans la résorption du chômage dans le pays depuis plus d'une décennie.

2-2- Discours de M. Amadou Sanoussi DAFPE, Président de la CNSCOM-COOP-CA

A la suite du Maire-délégué, le Président de la CNSCOM-COOP-CA, M. Amadou Sanoussi DAFPE, a pris la parole pour prononcer un discours bilan sur les cinq premières années de vie de la Confédération. Il a mis en lumière les réalisations majeures de la CNSCOM-COOP-CA, notamment:

- La représentation de la Confédération dans diverses conférences nationales, sous-régionales et internationales ;
- Les partenariats stratégiques, notamment avec le BIT à travers le projet ACCEL AFRICA ;
- L'augmentation du nombre de coopératives, d'unions et de fédérations membres de la CNSCOM ;

- Les formations dispensées et les appuis techniques et financiers apportés à la CNSCOM-COOP-CA ;
- La visite d'une délégation du Burkina Faso venue s'inspirer du modèle de la CNSCOM-COOP-CA.

Il a également évoqué les événements malheureux, tels que les accidents liés à l'orpaillage, souvent responsables de blessures graves et de décès, ainsi que l'attaque survenue le 1^{er} décembre 2024 contre le 1^{er} Vice-Président de la Confédération, M. Lassana Camara. Cet événement a sous-tendu l'idée de placer cette assemblée sous le signe de la communion.



Le Président a identifié les défis auxquels la Confédération fait face, notamment :

- L'accès à des espaces de travail conformes au Code minier, tels que les couloirs d'orpaillage.
- L'accès aux financements pour soutenir la production.
- L'amélioration de l'organisation du circuit de commercialisation de l'or artisanal.
- La mise en place d'un guichet unique pour l'exportation de l'or issu de l'artisanat minier.

Parmi les perspectives, il a mentionné :

- Le renforcement de la collaboration avec le ministère des Mines pour une meilleure prise en charge de l'orpaillage.
- La poursuite de la collaboration avec la Chambre des Mines du Mali.
- L'opérationnalisation du partenariat avec la Raffinerie Maréna Gold.
- La mise en œuvre d'un Accord d'Établissement avec le BIT dans le cadre du projet ACCEL AFRICA.
- La collaboration avec le Programme Sahel de la Fondation Konrad Adenauer.

2-3- Allocution de M. Abdoulaye PONA, Président de la Chambre des Mines du Mali

M. Abdoulaye PONA a exprimé sa fierté envers les réalisations de la CNSCOM-COOP-CA, qu'il considère comme un modèle d'organisation du secteur de l'orpaillage. Il a souligné l'importance de l'orpaillage au Mali, avec une production annuelle de 20 tonnes d'or sur 350 sites impliquant environ 2 millions de personnes. Toutefois, il a insisté sur les dangers de l'orpaillage, tant pour les orpailleurs que pour l'environnement, et sur la nécessité de mieux contenir ces risques. Il a mentionné des actions concrètes telles que l'établissement de zones d'orpaillage réglementées pour limiter les impacts environnementaux, la sensibilisation des orpailleurs aux bonnes pratiques, et des campagnes de lutte contre l'orpaillage clandestin en collaboration avec les autorités locales. Il a également signalé la présence d'orpailleurs clandestins et dangereux sur les sites maliens.

2-4- Allocution de M. Yacouba Katilé, Président du Conseil Économique, Social, Environnement et Culturel

M. Yacouba Katilé a mis en exergue l'impact économique et social de l'orpaillage. Il a rappelé l'importance de prendre des mesures sécuritaires pour protéger les orpailleurs et l'environnement. Il a salué la CNSCOM pour son engagement à respecter son devoir de redevabilité.

2-5 Allocution de M. Mohamed Bassirou TRAORE, Directeur National de la Protection Sociale et de l'Économie Solidaire

Représentant le Ministre de la Santé et du Développement Social, M. TRAORE a insisté sur la réglementation des coopératives et son impact sur le développement local. Il a souligné l'importance de formaliser ces structures, de former leurs membres et de respecter les textes en vigueur.

Traduction en Bambara

Avant le dernier intervenant, M. Fodemady Touré a traduit les discours précédents en langue Bambara, permettant une meilleure accessibilité aux participants.

2-6- Allocution de M. Yacouba KEBE, Chef de Cabinet du Ministre des Mines

M. Yacouba KEBE a clôturé la série des allocutions en rappelant les événements dramatiques liés à l'orpaillage. Il a remercié le Président de la CNSCOM pour ses efforts dans l'organisation du secteur et a exhorté les orpailleurs à respecter le Code minier, protéger l'environnement et collaborer avec les institutions compétentes.

Ainsi, la cérémonie d'ouverture a mis en lumière les enjeux, les réalisations et les perspectives du secteur de l'orpaillage au Mali, tout en affirmant l'engagement de la CNSCOM-COOP-CA pour un orpaillage plus structurant et plus sécuritaire.

III. Déroulement de l'Assemblée Générale

3.1. Présentation du rapport-bilan des 5 dernières années

Après la pause-café, M. Amadou Sanoussi DAFPE, Président de la Confédération Nationale des Sociétés Coopératives des Orpailleurs du Mali (CNSCOM-COOP-CA), a présenté en **langue bambara** le rapport bilan couvrant les cinq premières années d'existence de la Confédération.

3.1.1. Rapport d'activité 2019 - 2024

Il a rappelé que le 17 novembre 2019, à la suite d'une Assemblée Générale Constitutive tenue dans la salle de conférence Moussa Marie Balla COULIBALY du CNPM à Bamako, est créée la



CNSCOM-COOP-CA qui est le fruit de la Feuille de Route de la Chambre des Mines du Mali. Cette initiative visait à organiser, encadrer et former les orpailleurs en sociétés coopératives dans les principales régions minières du Mali, notamment Kayes, Koulikoro et Sikasso.

Initialement composée de 2 Fédérations, 4 Unions et 26 Sociétés Coopératives de base, la CNSCOM-COOP-CA s'est considérablement développée pour regrouper aujourd'hui 8 Fédérations, 17 Unions et 247 Sociétés Coopératives de base. En tant que faîtière de troisième niveau, elle joue un rôle central dans la structuration, l'encadrement, et la défense des intérêts des orpailleurs du Mali.

L'évolution et les acquis

La CNSCOM-COOP-CA a été marquée à ses débuts par des défis, notamment la pandémie de Covid-19, qui ne l'a cependant pas empêché de réaliser des avancées majeures. Parmi les activités phares :

- Renforcement des capacités des orpailleurs sur la formalisation en sociétés coopératives, en gestion coopérative, et en vie associative dans diverses localités minières ;
- Création de **150 sociétés coopératives** avec l'appui des Services du Développement Social et de l'Économie Solidaire dans toutes zones minières ;
- Collaboration avec des structures telles que **Maréna Gold** pour l'achat et la collecte de la production d'or des coopératives d'orpaillage ;
- Participation active à la mise en œuvre du **Projet ACCEL-AFRICA** pour l'élimination du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement de l'orpaillage ;
- Distribution de kits de prévention Covid-19 à **80 sites d'orpaillage**.

Ces réalisations ont permis à la CNSCOM de consolider son rôle de porte-voix des orpailleurs tout en structurant davantage le secteur.

Quant aux **défis**, la CNSCOM-COOP-CA a fait face à plusieurs défis au cours de ces cinq années, notamment :

- La faible structuration initiale du secteur de l'orpaillage artisanal ;
- Le manque de moyens financiers pour la mise en œuvre de certains projets ambitieux (financement des Plans d'Affaires) ;
- Les difficultés liées à la coordination entre les différentes entités affiliées.

Quant aux **perspectives**, les cinq prochaines années s'annoncent prometteuses, avec pour priorités :

- **Renforcement des capacités organisationnelles** et élargissement des partenariats ;

- Mise en place de **nouveaux outils de gestion et d'assistance technique** pour les coopératives membres ;
- **Modernisation du secteur** à travers des innovations dans les pratiques d'orpillage et la formalisation des activités ;
- Consolidation du rôle de la CNSCOM comme acteur-clé pour la défense des intérêts des orpailleurs sur les plans national et international.



montants supplémentaires ont été engagés, notamment l'**aménagement du siège de la confédération et les dépenses diverses**, totalisant **5 950 000 FCFA**.

3.1.2. Rapport financier

Après le rapport d'activités, M. Daffé a présenté le rapport financier couvrant la période de 2019 à 2024, mettant en lumière les aspects suivants :

- **Situation bancaire :**

- **Entrées :** Un montant total de **777 000 FCFA** a été collecté grâce aux cotisations initiales des membres.

- **Sorties :** Les dépenses se chiffrent à **950 294 FCFA**, englobant les frais administratifs, les perdiems, la confection des cartes de visite et les agios bancaires. Cela a conduit à un **déficit bancaire de 173 294 FCFA**.

- **Dépenses supplémentaires :**

En plus des dépenses régulières, des

- **Situation financière globale :**

Le bilan révèle un déficit global de **6 125 294 FCFA**, mettant en évidence une situation financière préoccupante.

M. Daffé a insisté sur la nécessité pour la CNSCOM-COOP-CA d'améliorer sa situation financière afin d'atteindre une autonomie financière. Il a interpellé les coopératives, unions et fédérations membres, afin qu'elles régularisent leurs situations en matière de paiement des cotisations. Ces contributions sont essentielles pour renforcer la stabilité financière et assurer le bon fonctionnement de la confédération ; a-t-il ajouté.

3.1.3. Questions – Réponses

À la suite de la présentation du rapport bilan, une session interactive a été ouverte, permettant aux participants membres de la CNSCOM-COOP-CA d'exprimer leurs préoccupations, commentaires et recommandations. Cette session a vu l'intervention de **10 participants**, répartis en deux vagues de **5 intervenants chacun**.

Voici les points majeurs abordés et les réponses ou éclaircissements apportés :

- Nécessité pour les coopératives, unions et fédérations membres de payer régulièrement leurs cotisations afin de garantir la survie et le bon fonctionnement de la confédération.
- Appel à une amélioration de l'organisation et des activités, avec une transparence accrue dans la gestion financière.
- Importance d'impliquer davantage les coopératives de Kayes dans les activités de la confédération, notamment dans le cadre des formations.
- Proposition de mener un recensement général des orpailleurs au Mali pour mieux structurer le secteur.
- Besoin de sensibiliser les orpailleurs locaux à l'importance des coopératives, de la vie coopérative et du paiement des cotisations.
- Appel à la tenue régulière de toutes les instances statutaires des coopératives pour renforcer leur gouvernance.
- Recommandation de lutter contre la drogue et les actes de violence dans les sites d'orpaillage.
- Assistance demandée pour les demandeurs de couloirs d'orpaillage et ceux subissant des tracasseries administratives.
- Continuer les efforts pour régulariser les coopératives existantes conformément aux textes de l'OHADA.
- Demandes spécifiques des bérets rouges, une organisation sous-régionale, impliquée dans le sauvetage sur les sites d'orpaillage :
 - Reconnaissance officielle par l'État.
 - Mise à disposition de moyens de mobilité au Mali.
 - Attribution de badges d'identification officiels.
- Proposition de reconnaître et valoriser les actions de sauvetage menées par les 18 associations affiliées aux Bérets rouges.
- Possibilité pour les coopératives de chercher des partenaires de manière autonome, tout en informant la CNSCOM pour assurer une coordination.
- Clarification sur la suspension de la Fédération Nationale des Orpailleurs du Mali (FENOM), dont le Président, M. Seydou Keita, a été sanctionné par l'État pour malversations. Cette suspension ne concerne pas les autres fédérations, qui peuvent continuer leurs activités.

Des éléments de réponse et éclaircissements apportés par M. Daffé :

M. Daffé a répondu aux préoccupations et fourni des éclaircissements sur les points soulevés. Il a notamment :

- réitéré l'urgence pour tous les membres de régulariser leurs cotisations,
- rappelé les efforts en cours pour améliorer la transparence financière et encouragé les membres à participer activement aux formations et activités,
- affirmé que la CNSCOM est prête à accompagner les initiatives visant à impliquer davantage les coopératives de Kayes,

- expliqué que des consultations seront menées pour répondre aux problèmes soulevés sur les sites d'orpillage et pour faciliter la mise en conformité des coopératives avec les normes OHADA,
- reconnu l'importance des demandes des Béréts Rouges et de les porter aux autorités compétentes,
- Insisté sur la collaboration entre la CNSCOM et ses membres pour trouver des partenaires tout en respectant la coordination nécessaire.

Cette session a permis d'apporter des réponses constructives tout en identifiant des pistes d'amélioration pour la CNSCOM-COOP-CA.

3.2. Renouveau et présentation des membres du nouveau bureau

Après la présentation et la validation des bilans techniques et financiers, les membres ont mené des concertations ayant abouti au renouvellement des bureaux de la Confédération par consensus.

Ainsi, après la pause déjeuner, la Commission d'investissement a procédé la présentation officielle des membres des nouveaux bureaux des instances dirigeantes et les commissions spécialisées de la confédération (CA, CS, Commissions de travail). Il s'agit de :

- **Conseil d'administration :**
 - Composé de 12 membres, cette instance a pour mission principale de superviser la gestion globale de la confédération et de veiller à la mise en œuvre des décisions stratégiques.
- **Conseil de surveillance :**
 - Comprenant 5 membres, ce conseil est chargé d'assurer le contrôle et la transparence dans la gestion des affaires de la confédération.
- **Commission de structuration, de formation et de vulgarisation des principes coopératifs universels :**
 - Cette commission, composée de 21 membres, est responsable de la structuration des coopératives, de la formation des membres, et de la diffusion des principes coopératifs universels pour renforcer les capacités des coopératives affiliées.
- **Commission de développement et d'entrepreneuriat coopératif :**
 - Forte de 20 membres, cette commission a pour mandat de promouvoir le développement économique et de soutenir les initiatives entrepreneuriales au sein des coopératives membres.
- **Présidents d'honneur :**
 - Enfin, la liste des 4 présidents d'honneur a été dévoilée. Ces personnalités jouent un rôle symbolique et stratégique en soutenant la vision et les actions de la confédération.

Cette structuration témoigne de la volonté de la CNSCOM-COOP-CA de renforcer sa gouvernance et d'impliquer efficacement ses membres dans la gestion et le développement des activités coopératives.

Les propositions consensuelles ont été adoptées à l'unanimité des participants par ovation.

3.3. Présentation du plan d'action quinquennal de la CNSCOM-COOP-CA



Après la présentation des membres des nouveaux bureaux, le projet de plan d'actions quinquennal de la Confédération a été présenté par M. Bakary Guindo, technicien de la Chambre des Mines du Mali en chargé d'assister la Confédération. Ledit plan comporte les composantes suivantes :

Composante 1 : Renforcement du mouvement coopératif dans l'orpaillage au Mali : avec les activités phares telles :

- Création de 250 nouvelles coopératives conformes à l'acte OHADA, y compris des coopératives féminines.
- Formation des membres en gestion, administration, contrôle et principes coopératifs.
- Dotation des coopératives en outils d'administration et de contrôle.

- Formation en *START-Coop simplifié* dans toutes les zones minières.

Composante 2 : Développement de l'entrepreneuriat au sein des coopératives des orpailleurs : structurée autour des activités suivantes :

- Formation en *GERME* pour les membres des coopératives.
- Appui à 50 coopératives pour l'élaboration de plans d'affaires.
- Équipement des coopératives féminines en matériels de travail.
- Financement de 25 Activités Génératrices de Revenus (AGR).
- Appui à trois fédérations pour des unités de traitement sans produits chimiques.
- Organisation de foires d'exposition et développement de formations en taille de pierres.

Composante 3 : Promotion de la communication, de l'information et de la sensibilisation : avec comme activités :

- Conception et production de supports et gadgets de communication.
- Sensibilisation sur les dangers des produits chimiques, la formalisation, et les normes de santé et sécurité.
- Lutte contre le travail des enfants et les violences sexistes sur les sites d'orpaillage.

Composante 4 : Amélioration de la connaissance du secteur de l'orpaillage : bâtie autour des activités suivantes :

- Recensement des orpailleurs et des sites d'orpaillage dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso.
- Études sur les profils socio-économiques des orpailleurs, l'accès à la protection sociale et les déterminants des migrations internes.
- Mise en place d'une base de données dynamique sur l'orpaillage.

Composante 5 : Partage d'expériences et partenariats : avec entre autres activités :

- Organisation d'ateliers, voyages d'échange et cadres de concertation entre coopératives.
- Recherche de nouveaux partenaires techniques et financiers.
- Vulgarisation des expériences réussies.

Composante 6 : Inclusion financière et protection sociale des orpailleurs : avec comme activités essentielles entre autres:

- Vulgarisation de plans d'épargne pour les coopératives.
- Négociation de lignes de financement avec des institutions financières.
- Inscription de 50 % des orpailleurs dans des systèmes de protection sociale.

Composante 7 : Renforcement institutionnel de la Confédération : constituée par les activités suivantes :

- Recrutement de personnel qualifié.
- Dotation en matériels et équipements informatiques, bureautiques et véhicules pour les déplacements sur le terrain.

La mise en œuvre du plan quinquennal s'appuiera sur une large mobilisation des acteurs et structures concernés, notamment :

- Les **coopératives membres** (coopératives de base, unions et fédérations) ;
- Les **collectivités territoriales** des zones d'orpaillage ;
- Les **autorités locales et traditionnelles** des sites d'orpaillage ;
- Les **organisations sociales de base** des zones concernées ;
- Les **autorités administratives** (locales, régionales et nationales) ;
- La **Chambre des Mines du Mali** ;
- Les **organisations techniques** nationales et internationales, dont l'OIT, les structures de lutte contre le travail des enfants, et les services en charge de l'environnement, des coopératives et de la finance ;
- Les **médias** locaux, régionaux et nationaux.

Cette présentation a été suivie par une séance d'échanges, d'amendement et de demande de clarification par les participants. Des réponses appropriées ont été données par le Président et le technicien.

Ce plan quinquennal témoigne de la vision ambitieuse et inclusive de la CNSCOM-COOP-CA pour renforcer son impact et contribuer au développement durable du secteur de l'orpaillage au Mali. A la fin, ledit plan d'actions a été adopté à l'unanimité par ovation par les participants.

3.4. Présentation et adoption des résolutions de l'Assemblée Générale de la CNSCOM-COOP-CA

Après la présentation du plan quinquennal, il a été demandé à M. Bakary Guindo d'exposer également les résolutions à adopter pour l'Assemblée générale de la CNSCOM-COOP-CA. Ces résolutions visent à renforcer la gouvernance, le fonctionnement et la viabilité de la Confédération, tout en assurant le respect des principes coopératifs.

Les résolutions suivantes ont été présentées et adoptées à l'unanimité des participants par ovation:

- *Paiement régulier des cotisations dues aux coopératives et à la Confédération ;*
- *Tenue régulière des instances statutaires des coopératives (Réunions et Assemblées conformément aux Statuts et Règlement Intérieur de Chaque coopérative) ;*
- *Renouvellement des bureaux des coopératives à terme échu ;*
- *Recours aux compétences nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la Confédération.*

Ces résolutions traduisent la volonté de l'Assemblée générale de renforcer les principes coopératifs et de promouvoir une gestion responsable et participative au sein de la CNSCOM-COOP-CA.

IV. Conclusion

L'Assemblée Générale de la CNSCOM-COOP-CA a marqué une étape clé dans le renforcement du mouvement coopératif au Mali. Les travaux ont permis d'évaluer les réalisations et les défis rencontrés, tout en adoptant un plan quinquennal ambitieux et des résolutions pertinentes pour guider les actions futures de la Confédération.

La mise en lumière des défis financiers, organisationnels et opérationnels a ouvert la voie à des recommandations pragmatiques pour assurer la pérennité et l'efficacité de la CNSCOM-COOP-CA. Le renouvellement des instances dirigeantes, la présentation d'un plan quinquennal structuré, ainsi que l'adoption de résolutions stratégiques témoignent de l'engagement des membres à œuvrer collectivement pour le développement durable du mouvement des coopératives d'orpillage au Mali.

Les participants ont réaffirmé leur détermination à renforcer la solidarité, à promouvoir la transparence et à consolider les principes coopératifs universels. La réussite de ces initiatives dépendra de l'engagement de tous les acteurs concernés, notamment par le respect des cotisations et une implication accrue dans les activités de la Confédération.

En clôturant cette Assemblée Générale, un appel a été lancé pour que chaque membre joue un rôle actif dans la mise en œuvre des décisions prises, afin de construire un avenir prospère pour l'ensemble des coopératives affiliées et pour le secteur de l'orpillage au Mali.



ANNEXE

ANNEXE 1 : RAPPORT BILAN DES 5 DERNIERES ANNEES 2019 - 2024



RAPPORT BILAN DE LA CNSCOM-COOP-CA 2019-2024



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	19
I-PRESENTATION DE LA CNSCOM	19
II-LES ACQUIS : ACTIVITES REALISEES DURANT LES CINQ ANS (NOVEMBRE 2019-NOVEMBRE 2024).....	23
III-DEFIS ET PERSPECTIVES.....	27
3-1- Défis.....	27
3-2- Perspectives	28
CONCLUSION.....	28

INTRODUCTION

La Confédération Nationale des Sociétés Coopératives des Orpailleurs du Mali (CNSCOM-COOP-CA) a été portée sur les fonts baptismaux le 17 novembre 2019 dans la salle de conférence Moussa Marie Balla COULIBALY du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) de Bamako à la suite d'une Assemblée Générale Constitutive ayant rassemblé les acteurs des différentes régions minières du Mali (Kayes, Koulikoro, Sikasso). Elle est enregistrée au Registre des Sociétés Coopératives et dans le Journal Officiel de la République du Mali N°1761 sous le numéro d'immatriculation N2019 D9C6/0099/B.

La CNSCOM-COOP-CA est une émanation de la Feuille de Route de Chambre des Mines du Mali qui préconise l'organisation, l'encadrement et la formation des orpailleurs en coopératives. La mise en œuvre de cette Feuille de Route a permis la création des sociétés coopératives d'orpaillage dans les trois régions minières du Mali et la mise en place de la Confédération elle-même.

Elle est une faitière coopérative de troisième niveau destinée à jouer un rôle de premier rang dans l'organisation, l'encadrement et la défense des orpailleurs du Mali. La CNSCOM-COOP-CA qui comptait pour démarrer 2 Fédérations de sociétés coopératives des Orpailleurs, 4 Unions et 26 Sociétés de base en compte aujourd'hui 247 Sociétés Coopératives de base, 15 Unions de Sociétés Coopératives et 08 Fédérations.

Dès sa création, la Confédération a été associée à un Accord d'Exécution (AE) tripartite OIT-CMM-CNCOM. La mise en œuvre dudit AE a beaucoup contribué à asseoir et consolider le leadership de la Confédération en matière d'organisation, d'encadrement et de formation des orpailleurs au Mali.

Le présent rapport narratif rend compte des activités réalisées par la CNCOM durant les Cinq premières années du mandat de son Conseil d'Administration sous le leadership de M. Amadou Sanoussy DAFPE.

En outre le présent rapport parle des difficultés rencontrées durant les cinq ans et des défis et perspectives de la Confédération pour les cinq prochaines années.

I- PRESENTATION DE LA CNSCOM

La Confédération Nationale des Sociétés Coopératives des Orpailleurs du Mali (CNSCOM-COOP-CA) a été créée en novembre 2019 avec 2 Fédérations de sociétés coopératives des Orpailleurs, 4 Unions et 26 Sociétés Coopératives de base. Elle Compte aujourd'hui 08 Fédérations de Sociétés Coopératives, 17 Unions de Sociétés Coopératives et 247 Sociétés Coopératives de base.

En tant que Fautière de 3^{ème} niveau, la CNSCOM-COOP-CA a pour objet social au Mali :

- d'entretenir une campagne permanente et adéquate de vulgarisation de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés coopératives et les autres normes auxquelles il renvoie,
- de garantir un suivi continu de l'évolution de la législation coopérative,
- de défendre aux plans national et international les intérêts de ses membres,
- d'améliorer la situation socio-économique de ses membres,
- de promouvoir l'esprit coopératif entre ses membres,
- d'améliorer le niveau de formation et de savoir-faire dans la gestion de leur entreprise.

La CNSCOM-COOP-CA s'est fixée en outre comme missions:

- de veiller à l'application des principes coopératifs au sein des fédérations, unions et sociétés coopératives qui lui sont affiliés ;
- de fournir toute assistance nécessaire pour la constitution, l'administration et la gestion des fédérations, unions et sociétés coopératives qui lui sont affiliées ;
- de promouvoir et de développer le mouvement coopératif ainsi que la coopération entre organisations à caractère coopératif ;
- de protéger et de gérer les intérêts de leurs membres auprès des organismes publics et privés;
- de fournir à ses affiliées tous services nécessaires, notamment éducatifs, administratifs, professionnels, financiers et de formation continue des coopérateurs, en vue de concourir à la réalisation de leurs objectifs ;
- d'étudier, notamment à l'aide des statistiques, les intérêts de ses affiliées et de leur donner toutes informations pouvant améliorer leurs activités ;
- d'offrir à ses affiliées ses bons offices en cas de différends ;
- d'assister ses affiliées, sous réserve des attributions spécifiques aux organes de celles-ci, dans leurs missions de surveillance ;

- d'agir en qualité d'organisme de contrôle des fédérations, unions et des coopératives affiliées;
- de déclencher, en lieu et place de ses affiliées, l'alerte, ou, saisir l'assemblée générale des unions et sociétés coopératives affiliées de toute anomalie constatée ;
- de créer un fonds pour financer les audits ou contrôles externes de ses affiliées, alimenté par cotisations annuelles de celles-ci au prorata des parts souscrites ;
- d'exercer des activités économiques dans l'intérêt de ses affiliées. L'exercice de ces activités est soumis au respect du principe de subsidiarité par rapport à celles des fédérations, unions et sociétés coopératives de base affiliées ;
- de définir les règles administratives applicables aux fédérations, unions et sociétés coopératives affiliées, sous réserve du respect des dispositions légales.

La confédération peut adhérer à des organisations régionales ou internationales.

Ses organes sont :

- Le Conseil d'Administration, composé de 12 membres physiques représentants des sociétés coopératives membres de la Confédération ;
- Le Conseil de Surveillance, composé de 5 membres physiques représentants des sociétés coopératives membres de la Confédération.

Elle a également mis en place deux (2) commissions spécialisées, notamment :

- La Commission de structuration, de formation et de vulgarisation des principes coopératifs universels composée de 20 membres physiques représentants des sociétés coopératives membres de la Confédération ;
- Et la Commission de développement et d'entrepreneuriat coopératif composée également de 20 membres physiques représentants des sociétés coopératives membres de la Confédération.

Depuis sa création, la Confédération n'a cessé de s'étendre et de se positionner comme porte-voix et défenseuse des orpailleurs de toutes les régions minières du Mali.

Pour ce faire, durant ses cinq premières années d'existence, elle a entre autres :

- Poursuivi les actions d'organisation, de formation, de sensibilisation et d'encadrement de ses coopératives membres ;
- Noué le contact avec l'administration, les organismes d'appui et de soutien, les autres organisations faitières et bien d'autres partenaires ;
- Participé à des rencontres sur le plan local, national et même sou-régional.

La Confédération est aujourd'hui une organisation faitière qui compte en matière d'orpillage au Mali.

Tableau statistique des coopératives de la Confédération

N° D'ORDRE	DISTRICTS MINIERS	NOMBRE DE SOCIETES COOPERATIVES DE BASE	NOMBRE D'UNIONS	NOMBRE DE FEDERATIONS
1.	KENIEBA	25	06	01
2.	KANGABA	96	04	01
3.	KAYES / SADIOLA	35	01	00
4.	KOLON DIEBA	11	01	01
5.	KADIOLO	26	01	01
6.	YANFOLILA	22	00	01
7.	BOUGOUNI	14	03	00
8.	SIKASSO	10	01	01
9.	BAMAKO	08	00	02
TOTAL		247	17	08

II- LES ACQUIS : ACTIVITES REALISEES DURANT LES CINQ ANS (NOVEMBRE 2019-NOVEMBRE 2024)

Malgré un début difficile, marqué notamment par la survenue de la pandémie mondiale de Covid 19, la Confédération a engrangé des acquis notoires depuis novembre 2019.

En effet, forte de ses missions de représentation, d'organisation, de formation et de suivi des coopératives du secteur de l'orpaillage au Mali, la Confédération a été partie prenante de l'Accord d'Exécution (AE) entre le BIT et la Chambre des Mines du Mali, dans le cadre de la phase 1 du Projet «Accélérer l'Action pour l'Elimination du Travail des Enfants dans les Chaines d'Approvisionnement en Afrique » ACCEL-AFRICA du BIT.

Aussi, elle a peu à peu noué des partenariats avec d'autres structures intéressées par l'activité d'orpaillage au Mali.

La Confédération s'est également dotée d'un siège qu'elle a pu équiper à la hauteur de ses moyens.

Comme acquis majeurs, on peut retenir pour le compte de la Confédération les activités suivantes:

- Participation à la formation, l'information, la sensibilisation et la remise de kits de prévention du Coronavirus aux orpailleurs à l'intention de 80 sites d'orpaillage dans les localités de Kangaba, Kéniéba, Kadiolo et Kolondiéba en Novembre 2020 ;
- Participation de 10 membres de la CNSCOM à la formation des formateurs sur les outils COOP du BIT (THINK-Coop, START-Coop et MY-Coop) ;
- Sensibilisation et formation des orpailleurs l'importance et la nécessité de leur l'organisation/formalisation en Sociétés coopératives pour relever le défis du manque d'organisation du secteur dans les localités de Bougouni, Kadiolo, Kangaba, Kenieba, Kolondieba, Sadiola et Yanfolila;
- Conception et vulgarisation des outils-modèles de création pour les différents types et niveaux de sociétés coopératives d'orpaillage.

- Appui à la mise en place de 150 sociétés coopératives d'orpaillage dans les 7 districts miniers sur la base des outils-types de création des sociétés coopératives en collaboration avec les Services du Développement Social et de l'Economie Solidaire;
- Participation à la formation des membres de coopératives en vie associative;
- Participation à la formation des responsables coopératifs en administration et gestion coopératives à Bougouni, Kadiolo, Kangaba, Kolondiéba, Yanfolila et Sikasso ;
- Participation aux travaux de la Commission Technique de mise en œuvre de la Feuille de Route pour l'organisation et l'encadrement de l'orpaillage au Mali et du guichet unique, sous la conduite du Ministère des Mines;
- Elaboration de plans d'affaires pour 10 coopératives-pilotes;
- Partenariat avec la Raffinerie Maréna Gold pour l'achat et la collecte de la production d'or des coopératives membres de la Confédération ;
- Participation dans la mise en œuvre de l'Accord Cadre entre la Chambre des Mines du Mali SAER-EMPLOI-AV+/SASU pour la gestion de l'adhésion des artisans miniers au Régime d'Assurance Volontaire de l'INPS. Cette initiative a abouti à l'immatriculation de 71 artisans miniers dans ce système de sécurité sociale qui offre les couvertures suivantes:
 - ✓ *Prestations familiales;*
 - ✓ *Assurance Maladie Obligatoire;*
 - ✓ *Et assurance vieillesse, invalidité et décès.*
- Dotation de 10 coopératives en kits de santé et sécurité au travail
- Dotation de 3 coopératives-pilotes en kits production améliorée pour réduire la pénibilité du travail des orpailleurs
- Participation à la campagne de sensibilisation des orpailleurs sur le danger sanitaire lié à l'utilisation/manipulation du cyanure et du mercure sur les sites d'orpaillage à Kangaba (Dèguèdomou) et à Kolondiéba (M'Pèdiassa) ;

- ❑ Participation de 3 représentants de la Confédération à l’atelier de formation des formateurs sur l’outil GERME de l’OIT à Ségou;
- ❑ Participation de 3 représentants de la Confédération à l’atelier de coaching sur l’outil GERME de l’OIT ;
- ❑ Organisation d’une journée de plaidoyer pour la feuille de route pour la formalisation et la promotion du travail décent dans la filière orpaillage au Mali à travers le développement coopératif avec le BIT ;
- ❑ Organisation d’un atelier d’intégration et d’opérationnalisation de la feuille de route pour la formalisation et la promotion du travail décent dans la filière orpaillage au Mali à travers le développement coopératif à l’intention de toutes les régions minières, couplé à remise de kits de production et de protection aux coopératives pilotes dans les régions de Kayes Koulikoro et Sikasso ;
- ❑ Organisation d’une mission de mise relation des sociétés coopératives des orpailleurs avec un réseau de financement décentralisé (RMCR) en vue du financement de leurs plans d’affaires dans les zones de Kangaba (Tèguè) et Kolondiéba (M’Pè-Diassa) ;
- ❑ Organisation d’une campagne de restauration des sites d’orpaillage désaffectés par le bouchage des trous et la plantation d’arbres en collaboration avec les autorités traditionnelles, les collectivités territoriales et les services des Eaux et Forêts dans la Commune rurale de Nangalasso (Kolondiéba) ;
- ❑ Participation aux activités du Programme régional Sahel de la Fondation KONRAD ADENAUER STIFTUNG, notamment les conférences sur la migration et l’exploitation minière artisanale, et l’exploitation minière artisanale et la sécurité, au Mali, au Niger, en Côte d’Ivoire et au Burkina Faso ;
- ❑ Participation à l’atelier de réflexion sur le développement des sociétés coopératives au mali : défis et perspectives, avec la participation des responsables du BIT Mali, Abidjan et Genève;
- ❑ Participation à l’atelier de coaching des formateurs sur les outils THINK-COOP et START-COOP à Bamako le du 07 au 11 août 2022 et à Sikasso du 12 au 17 août 2022 ;

- ❑ Participation à la rencontre de concertation des acteurs du secteur minier initiée par la Fondation Konrad Adenauer Stiftung, du 07 au 09 Septembre 2022 ;
- ❑ Participation à l'atelier de validation du Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM II 2023-2027), les 30 et 31 Janvier 2023 ;
- ❑ Participation à l'atelier de renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance minière sur le Guide de la mise en œuvre mécanisme de rapport sur l'approvisionnement local (MRAL), le 22 décembre 2023 au Grand Hôtel ;
- ❑ Participation la rencontre intitulée : Présentation/analyse des barrières d'accès des populations à risques de travail des enfants aux mécanismes de protection sociale en santé sous l'égide du BIT;
- ❑ Réception d'une mission du Président du Burkina Faso venue s'enquérir de l'expérience de la Confédération en matière d'organisation des orpailleurs : accueil, introduction auprès du Ministère des mines et ses services techniques, du CESC, de la CMM, visite de terrain à Kangaba et diner d'aurevoir;
- ❑ Participation de 3 représentants de la CNSCOM à l'atelier d'adaptation de l'outil Start COOP de l'OIT à Ségou ;
- ❑ Participation à la table ronde et cérémonie de lancement du comité multipartite d'évaluation et de suivi des risques dans les zones de production artisanales au Mali ;
- ❑ Participation à l'atelier d'élaboration de plans de renforcement des capacités en et en matériel pour les différents groupes cibles (OSC, média, syndicats, Secteur privé, Sociétés Coopératives etc....) ;
- ❑ Participation à l'atelier de formation sur l'organisation et la mise en place de plans de formation et suivi aux différents acteurs ciblés sur les risques, problématiques et solutions possibles aux PFTE ;
- ❑ Participation à l'atelier d'élaboration en collaboration avec les acteurs ciblés notamment les OSC, d'une stratégie de communication / plaidoyer focalisée sur les enjeux, les problématiques des PFTE, destiné à plusieurs acteurs aux

niveaux national et local. (Gouvernement, District, secteur privé, organisations internationales) dans chaque pays ;

- ❑ Novembre 2023 : Participation à une enquête d'évaluation en ligne sur les niveaux de connaissance des partenaires dans les quatre domaines thématiques couverts par le projet ACCEL ;
- ❑ Participation au forum régional de partage de connaissances de l'OIT sur « Les solutions innovantes pour réduire le travail des enfants et le travail forcé en Afrique », à Nairobi au Kenya ;
- ❑ Appui aux orpailleurs pour la mise en place de coopératives d'orpailleurs dans la commune de Niena (Coopératives de Niena, Mandiela, Djambougou) et Finkolo Ganadougou (Coopérative de N'Tjikouna) ;
- ❑ Appui (Organisation) à la mission du BIT : Visite du conseiller technique principal du projet ACCEL, précisément à Mpè Diassa pour rencontrer les coopératives d'orpailleurs appuyées par le projet ;
- ❑ Réception de la mission d'évaluation des facteurs incitatifs et contraintes pour l'amélioration de la sécurité et la santé au travail dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle d'or au Mali (Niena et Mandiela).

III-DEFIS ET PERSPECTIVES

3-1- Défis

Malgré les acquis de la Confédération, elle reste confrontée à de nombreux défis, dont:

- L'accès à des espaces de travail appropriés tel que préconisé par le Code minier, en l'occurrence les couloirs d'orpaillage;
- L'accès à des sources de financement pour permettre aux orpailleurs de financer la production;
- La meilleure organisation du circuit de commercialisation de l'or issu de l'artisanat minier à travers les collecteurs, les centrales et les comptoirs d'achat;
- L'instauration d'un guichet unique pour l'exportation de la production d'or issue de l'artisanat minier.

3-2- Perspectives

En perspective, la Confédération envisage de travailler sur :

- Le renforcement de la collaboration avec le ministère des mines en vue d'une meilleure prise en charge de la problématique de l'orpaillage au Mali ;
- La poursuite et le renforcement de la collaboration avec la Chambre des Mines du Mali pour le renforcement des capacités et l'équipement des orpailleurs ;
- L'opérationnalisation du partenariat avec la Raffinerie d'or Maréna Gold pour la collecte et l'affinage de la production de l'or issu de l'artisanat minier au Mali avant son exportation;
- La signature et la mise en œuvre d'un Accord d'Etablissement (AE) avec le BIT dans le cadre de la phase2 du projet ACCEL AFRICA sur la «Feuille de route pour la formalisation et la promotion du travail décent dans la filière orpaillage au Mali à travers le développement coopératif» ;
- Le renforcement et la poursuite de la collaboration avec le Programme régional Sahel de la Fondation KONRAD ADENAUER STIFTUNG, notamment sur la problématique des mouvements transfrontaliers des orpailleurs dans la sous-région.

CONCLUSION

En cinq ans d'existence, la Confédération Nationale des Sociétés Coopératives des Orpailleurs a engrangé des résultats respectables.

Malgré les difficultés liées notamment au manque des ressources financières, les efforts déployés ont pu permettre à la CNSCOM de réaliser, entre autres :

- Le renforcement de l'implantation de la Confédération par l'assistance pour la création de nouvelles coopératives dans toutes les zones minières (sociétés coopératives de base, unions et fédérations de sociétés coopératives) ;
- Le renforcement des capacités des membres de la Confédération en administration et gestion coopératives, sur la lutte contre le travail des enfants, sur les dangers liés à l'utilisation des produits chimiques toxiques en matière d'orpaillage etc ;
- Le positionnement de la Confédération en tant qu'entité interlocutrice sur les questions d'orpaillage, tant au plan national que sous régional.

Malgré ces efforts, le chemin vers l'émergence de l'orpaillage et le développement des orpailleurs reste assez long. C'est pourquoi les plus importants défis à relever demeurent :

- L'accès à des espaces de travail (couloirs d'orpaillage) dans toutes les zones d'orpaillage ;
- L'accès au financement pour l'équipement des coopératives des orpailleurs en vue d'améliorer leurs conditions de travail ;
- L'organisation du circuit de collecte, de vente et d'exportation de la production.

Ces défis devront servir de boussole pour l'édification du meilleur avenir de la Confédération.

ANNEXE 2 : LISTE DES MEMBRES CA, CS ET COMMISSIONS

1- LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNSCOM-COOP-CA

N°	FONCTION	PRENOMS ET NOMS
01	Président	Amadou Sanoussy DAFE
02	1^{er} Vice- Président	Lassana CAMARA
03	2^{ème} Vice- Président	Youssouf KONE
04	3^{ème} Vice- Président	Bakary MAGASSOUBA
05	Secrétaire général	Taoulé CAMARA
06	Secrétaire aux relations extérieures	Mme DIARRA Djénéba SAMAKE
07	Trésorier général	Fabou TRAORE
08	Trésorier général adjoint	Moussa SIDIBE
09	Secrétaire à l'organisation	Boureïma Kaki DIARRA
10	Secrétaire à l'organisation adjoint	Mme ATCH Rokiatou DICKO
11	Secrétaire à la production	Seydou KONE
12	Secrétaire à la communication, à l'information et à l'environnement	Banouh SOUMARE

2- LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA CNSCOM-COOP-CA

N°	FONCTION	PRENOMS ET NOMS
01	Président	Tiéoulé KEITA
02	Membre	Djénéba TAPILY
03	Membre	Ramata KEITA
04	Membre	Sékou KEITA
05	Membre	Bakary KANTE

**3- LA COMMISSION DE STRUCTURATION, DE FORMATION ET DE
VULGARISATION DES PRINCIPES COOPERATIFS UNIVERSELS**

N°	FONCTION	PRENOMS ET NOMS
01	Président	Amadou Salhy DIALLO
02	1 ^{er} Vice- Président	Ousmane Morikè SISSOKO
03	2 ^{ème} Vice- Président	Lakamy DIAKITE
04	Rapporteur	Tidiane SYLLA
05	Rapporteur	Papa SALL
06	Rapporteur	Sakanti SISSOKO
07	Rapporteur	Seydou DOUMBIA
08	Membre	Sinè DAGNOKO
09	Membre	Bourama CAMARA
10	Membre	Youssouf KEITA
11	Membre	Soungalo COULIBALY
12	Membre	Noumory CISSE
13	Membre	Fodé M TOURE
14	Membre	Samou FANE
15	Membre	Anne SOGOBA
16	Membre	Fatoumata Dabel SY
17	Membre	Abdoul Karim DIAKITE dit Badio
18	Membre	Faguimba KEITA
19	Membre	Mme DIENTA Ilham Ait ADDI
20	Membre	Fakourou SISSOKO
21	Membre	Hamidou DEMBELE
22	Membre	Bakary KONÉ
23	Membre	Mamadou DIABY
24	Membre	Moussa TRAORÉ

**4- LA COMMISSION DE DEVELOPPEMENT ET D'ENTREPRENEURIAT
COOPERATIF**

N°	FONCTION	PRENOMS ET NOMS
01	Président	Mme GOITA Habi SIBY
02	1 ^{er} Vice- Président	Bakary KEITA dit Bou
03	2 ^{ème} Vice- Président	Tiécoro COULIBALY
04	Rapporteur	Sékouba KEÏTA
05	Rapporteur	Toukoba SISSOKO
06	Rapporteur	Mme MOUNKORO Sokona BAH
07	Rapporteur	Amadou SY
08	Chargé de formation	Mamadou Lamine TRAORE
09	Chargé de formation	Mamadou Tabouta TOURE
10	Chargé de formation	Makoun SISSOKO
11	Chargé de formation	Boubacar KEITA
12	Chargé d'entrepreneuriat coopératif	Mamadou BOCOUM

13	Chargé d'entrepreneuriat coopératif	Seydou Fadiala KEITA
14	Chargé d'entrepreneuriat coopératif	Issa DAFPE
15	Chargé d'entrepreneuriat coopératif	Youssef BAH
16	Chargé de projets coopératifs	Seydou COULIBALY
17	Chargé de projets coopératifs	Bintou DIARRA
18	Chargé de projets coopératifs	Mohamed Salick DIALLO
19	Chargé de projets coopératifs	Djénébou SANGARE
20	Chargé de projets coopératifs	Fadiala KEITA
21	Chargé de projets coopératifs	Karounga KEÏTA
22	Chargé de projets coopératifs	Moussa DANIOKO
23	Chargé de projets coopératifs	Mary DEMBELE
24	Chargé de projets coopératifs	Moussa k TRAORÉ

5- **Les Présidents d'honneur :**

- 1- Monsieur Abdoulaye PONA
- 2- Monsieur Mamadou N DIALLO
- 3- Monsieur Aboubacar A TOURE
- 4- Ismaïla SIBY

ANNEXE 3 : PLAN D'ACTION QUINQUENNAL



PLAN D' ACTIONS QUINQUENNAL DE LA CONFEDERATION NATIONALE DES SOCIETES COOPERATIVES DES ORPAILLEURS DU MALI



DECEMBRE 2024

PLAN D' ACTIONS QUINQUENNAL DE LA CONFEDERATION NATIONALE DES SOCIETES COOPERATIVES DES ORPAILLEURS DU MALI (PLAN DE MANDATURE 2025-2030)

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Confédération Nationale des Sociétés Coopératives des Orpailleurs du Mali (CNSCOM-COOP-CA) a été portée sur les fonts baptismaux le 17 novembre 2019 dans la salle de conférence Moussa Marie Balla COULIBALY du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) de Bamako à la suite d'une Assemblée Générale Constitutive ayant rassemblé les orpailleurs des différentes régions minières du Mali (Kayes, Koulikoro, Sikasso).

Elle est enregistrée au Registre des Sociétés Coopératives et dans le Journal Officiel de la République du Mali N°1761 sous le numéro d'immatriculation N2019 D9C6/0099/B.

La Confédération est une faitière coopérative de troisième niveau mise en place afin de mettre fin aux clivages entre les acteurs du secteur de l'artisanat minier, combler le vide de représentativité dont souffrait le sous-secteur et enfin de servir de tremplin pour la lutte contre les nombreux phénomènes qui minent l'orpaillage au Mali. Elle est destinée à jouer un rôle de premier rang dans l'organisation, la formation, l'encadrement et la défense des orpailleurs au Mali.

La CNSCOM-COOP-CA a pour objet social au Mali :

- d'entretenir une campagne permanente et adéquate de vulgarisation de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés coopératives et les autres normes auxquelles il renvoie,
- de garantir un suivi continu de l'évolution de la législation coopérative,
- de défendre aux plans national et international les intérêts de ses membres,
- d'améliorer la situation socio-économique de ses membres,
- de promouvoir l'esprit coopératif entre ses membres,
- d'améliorer le niveau de formation et de savoir-faire dans la gestion de leur entreprise.

La CNSCOM-COOP-CA s'est fixée en outre comme missions:

- de veiller à l'application des principes coopératifs au sein des fédérations, unions et sociétés coopératives qui lui sont affiliées ;
- de fournir toute assistance nécessaire pour la constitution, l'administration et la gestion des fédérations, unions et sociétés coopératives qui lui sont affiliées ;
- de promouvoir et de développer le mouvement coopératif ainsi que la coopération entre organisations à caractère coopératif ;
- de protéger et de gérer les intérêts de leurs membres auprès des organismes publics et privés;
- de fournir à ses affiliées tous services nécessaires, notamment éducatifs, administratifs, professionnels, financiers et de formation continue des coopérateurs, en vue de concourir à la réalisation de leurs objectifs ;

- d'étudier, notamment à l'aide des statistiques, les intérêts de ses affiliées et de leur donner toutes informations pouvant améliorer leurs activités ;
- d'offrir à ses affiliées ses bons offices en cas de différends ;
- d'assister ses affiliées, sous réserve des attributions spécifiques aux organes de celles-ci, dans leurs missions de surveillance ;
- d'agir en qualité d'organisme de contrôle des fédérations, unions et des coopératives affiliées;
- de déclencher, en lieu et place de ses affiliées, l'alerte, ou, saisir l'assemblée générale des fédérations, unions et sociétés coopératives affiliées de toute anomalie constatée ;
- de créer un fonds pour financer les audits ou contrôles externes de ses affiliées, alimenté par cotisations annuelles de celles-ci au prorata des parts souscrites ;
- d'exercer des activités économiques dans l'intérêt de ses affiliées. L'exercice de ces activités est soumis au respect du principe de subsidiarité par rapport à celles des fédérations, unions et sociétés coopératives de base affiliées ;
- de définir les règles administratives applicables aux fédérations, unions et sociétés coopératives affiliées, sous réserve du respect des dispositions légales.

La confédération peut adhérer à des organisations régionales ou internationales.

La CNSCOM-COOP-CA comptait au départ 2 Fédérations de sociétés coopératives des orpailleurs, 4 Unions de sociétés coopératives et 26 Sociétés coopératives de base.

En fin novembre 2024, elle compte 247 Sociétés Coopératives de base, 15 Unions de Sociétés Coopératives et 08 Fédérations de Sociétés Coopératives de base des orpailleurs.

Durant les cinq années précédentes, la Confédération a beaucoup ouvert pour l'implantation et le renforcement du mouvement coopératif dans les zones d'orpillage, en atteste le nombre de coopératives de base, d'unions et de fédérations créées. Elle a également noué des partenariats avec des organisations nationales et internationales et participé à de nombreuses rencontres et séminaires de formation et d'information, toutes choses ayant permis d'asseoir son expérience et son position dans l'échiquier des organisations socio-professionnelles du pays.

Le présent plan d'actions conçu pour les cinq prochaines années doit renforcer le positionnement de la Confédération au plan national et international par la consolidation de ses acquis et l'amélioration du savoir, de savoir-faire et du savoir-être des coopératives d'orpillage au Mali.

Il comporte les composantes suivantes :

- 1- Renforcement du mouvement coopératif dans l'orpillage au Mali ;
- 2- Développement de l'entrepreneuriat au sein des sociétés coopératives des orpailleurs au Mali ;

- 3- Promotion de la communication, de l'information et de la sensibilisation au sein de la Confédération ;
- 4- Amélioration de la connaissance du secteur de l'orpaillage à travers des études et des recherches ;
- 5- Partage d'expériences au sein de la Confédération et partenariat avec les tiers ;
- 6- Inclusion financière et protection sociale des orpailleurs ;
- 7- Renforcement institutionnel de la Confédération.

Sa mise en œuvre impliquera les acteurs et structures suivants :

- Les différents niveaux de coopérative membres de la Confédération (coopératives de base, Unions et Fédérations) ;
- Les collectivités territoriales de ressort des sites d'orpaillage,
- Les autorités locales et traditionnelles de ressort des sites d'orpaillage,
- Les organisations sociales de base de ressort des sites d'orpaillage,
- Les autorités administratives locales, régionales et nationales,
- La Chambre des Mines du Mali ;
- Les organisations et structures techniques nationales et internationales (OIT, Cellule de Lutte contre le travail des enfants, les services techniques en charge de l'environnement, des sociétés coopératives, du micro et méso finance etc),
- Les médias et communicateurs locaux, régionaux et nationaux.

II- PLAN D' ACTIONS

COMPOSANTE	ACTIVITÉS / RÉALISATIONS CONCRÈTES À METTRE EN ŒUVRE	OBJECTIFS / RÉSULTATS ATTENDUS	RESPONSABLES / PARTENAIRES		ÉCHÉANCES PRÉVUES (AN)				
			RESPON- SABLES	PARTE- NAIRES	1	2	3	4	5
COMPOSANTE1 Renforcement du mouvement coopératif dans l'orpaillage au Mali	Appuyer à la création de 250 de nouvelles coopératives conformes à l'acte OHADA portant sur le droit des sociétés coopératives (y compris pour les femmes)	50 coopératives sont créées ou régularisées/an	CNSCOM Fédérations Unions Coopératives	BIT Services Techniques Orpailleurs Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Former les membres des organes d'administration des sociétés coopératives en administration et gestion coopérative	Les coopératives sont mieux gérées	CNSCOM	BIT Services Techniques Orpailleurs Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Former les membres des organes de contrôle des coopératives en audit et contrôle des coopératives	Les coopératives d'orpaillage sont mieux contrôlées	CNSCOM	BIT Services Techniques Orpailleurs Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Doter toutes les sociétés coopératives des orpailleurs du Mali en outils d'administration et de gestion	Les coopératives des orpailleurs disposent des outils d'administration et de gestion	CNSCOM	BIT Autres partenaires	X	X	X	X	X

	Doter toutes les sociétés coopératives des orpailleurs du Mali en outils de contrôle	Les organes de contrôle des coopératives jouent leur rôle	CNSCOM	BIT Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Former les membres et les dirigeants des sociétés coopératives des orpailleurs en START-Coop simplifié dans toutes les zones minières	Les membres et dirigeants des coopératives maîtrisent le START-Coop simplifié	CNSCOM	BIT Services Techniques Orpailleurs Autres partenaires	X	X	X	X	X

COMPOSANTE	ACTIVITÉS / RÉALISATIONS CONCRÈTES À METTRE EN ŒUVRE	OBJECTIFS / RÉSULTATS ATTENDUS	RESPONSABLES / PARTENAIRES		ÉCHÉANCES PRÉVUES (AN)				
			RESPON SABLES	PARTE NAIRES	1	2	3	4	5
COMPOSANTE2 Développement de l'entrepreneuriat au sein des sociétés coopératives des orpailleurs au Mali	Former les membres des sociétés coopératives des orpailleurs en GERME	Les coopératives d'orpaillage disposent d'un outil de développement	CNSCOM	BIT Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Appuyer 50 Sociétés coopératives des orpailleurs pour l'élaboration de leurs plans d'affaires	Les coopératives d'orpaillage disposent d'outils fiables de financement	CNSCOM	BIT Institutions de financement Coopératives	X	X	X	X	X
	Doter les sociétés coopératives de pierres des femmes de Diakon en équipement de travail	Les coopératives des femmes de Diakon sont dotées en équipement adéquats	CNSCOM	BIT Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Financer 25 AGR des sociétés coopératives des femmes dans les zones d'orpaillage (5 AGR/an)	Les femmes ont développé d'autres sources de revenus que l'orpaillage	CNSCOM	BIT Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Doter 3 Fédérations de sociétés coopératives des orpailleurs en unités de traitement propre des minerais (sans utilisation de produits chimiques)	3 fédérations utilisent des unités de traitement propre des minerais	CNSCOM	BIT Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Appuyer les femmes minières pour l'élaboration d'un plan de marketing sur leurs produits	Les femmes minières disposent d'un plan de marketing	CNSCOM	BIT ONU-femmes Autres partenaires		X			

	Appuyer les femmes minières pour développement des curricula de formations en taille de pierres	Les femmes minières sont dotées de curricula en taille de pierres	CNSCOM	BIT ONU-femmes Autres partenaires					
	Organiser 2 foires d'exposition au profit des femmes minières	Les activités des femmes minières sont promues	CNSCOM	BIT AFEMINE FEMIMA Autres partenaire					

COMPOSANTE	ACTIVITÉS / RÉALISATIONS CONCRÈTES À METTRE EN ŒUVRE	OBJECTIFS / RÉSULTATS ATTENDUS	RESPONSABLES/ PARTENAIRES		ÉCHÉANCES PRÉVUES (AN)				
			RESPONSABLES	PARTENAIRES	1	2	3	4	5
COMPOSANTE 3 : Promotion de la communication, de l'information et de la sensibilisation au sein de la Confédération	Concevoir et produire des supports et gadgets de communication (audio, vidéo, écrit, casquettes, T-Shirt, Porte-clé)	La Confédération dispose de divers supports de communication	CNSCOM	BIT Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Confectionner et implanter des panneaux de sensibilisation dans les zones d'orpaillage	Des panneaux de sensibilisation sont installés sur les sites d'orpaillage	CNSCOM	BIT Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Concevoir et diffuser des messages de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation des produits chimiques toxiques dans l'orpaillage	L'utilisation des produits chimiques toxiques a diminué dans l'orpaillage	CNSCOM	BIT Autres partenaires Services techniques	X	X	X	X	X
	Concevoir et diffuser des messages de sensibilisation sur les méfaits de la consommation des stupéfiants sur les sites l'orpaillage	La consommation des stupéfiants est combattue dans l'orpaillage	CNSCOM	BIT Services techniques Médias Autres partenaires	X	X	X	X	X

Concevoir et diffuser des messages sur l'importance de la formalisation en coopérative des orpailleurs et les principes et valeurs coopératifs	Les coopérateurs appliquent les principes coopératifs universels	CNSCOM	BIT CMM Autres partenaires	X	X	X	X	X
Sensibiliser les orpailleurs sur les normes de santé et sécurité au travail (SST) et à la protection sociale	Les orpailleurs sont sensibilisés sur la SST et la protection sociale	CNSCOM	BIT	X	X	X	X	X
Sensibiliser les orpailleurs sur l'interdiction du travail des enfants en matière d'orpaillage	Les orpailleurs sont sensibilisés sur le travail des enfants et les violences sexistes	CNSCOM	CMM	X	X	X	X	X
Sensibiliser les orpailleurs sur les violences sexistes sur les sites d'orpaillage.	Les violences sexistes sont réduites en matière d'orpaillage	CNSCOM	Autres partenaires	X	X	X	X	X

COMPOSANTE	ACTIVITÉS/RÉALISATIONS CONCRÈTES À METTRE EN ŒUVRE	OBJECTIFS / RÉSULTATS ATTENDUS	RESPONSABLES/ PARTENAIRES		ÉCHÉANCES PRÉVUES (AN)				
			RESPONSABLES	PARTENAIRES	1	2	3	4	5

COMPOSANTE4 Amélioration de la connaissance du secteur de l'orpaillage à travers des études et des recherches	Recenser des orpailleurs dans les trois (03) premières régions minières (Kayes, Koulikoro et Sikasso)	Les orpailleurs sont recensés dans les 3 régions	CNSCOM / CMM	BIT Autres partenaires	X				
	Recenser des sites d'orpaillage dans les trois (03) premières régions minières (Kayes, Koulikoro et Sikasso)	Les sites d'orpaillage sont recensés dans les 3 régions	CNSCOM	CMM BIT Autres partenaires	X				
	Identifier et recenser des enfants de 6 à 17 ans évoluant dans les sites d'orpailleurs.	Identifier et répertorier les enfants de 6 à 17 ans évoluant sur les sites d'orpaillage	CNSCOM	CMM BIT Autres partenaires	X	X			
	Réaliser une étude sur le profil socio-économique des orpailleurs dans les trois (3) premières régions minières (Kayes, Koulikoro et Sikasso)	Le profil socio-économique des orpailleurs est connu	CNSCOM	CMM BIT Autres partenaires	X	X			
	Réaliser une étude sur les services de soins aux enfants sur les sites d'orpaillage assortie d'une activité de formation d'un noyau de la confédération	Les services de soins aux enfants sont disponibles sur les sites d'orpaillage	CNSCOM	CMM BIT Autres partenaires	X				
	Réaliser une étude sur le mécanisme d'accès des orpailleurs à l'offre de protection sociale nationale	Les orpailleurs ont accès à la protection sociale	CNSCOM	BIT CMM AMAMUS INPS	X				
	Réaliser une étude sur les déterminants des mouvements internes vers les sites d'orpaillage	Les causes des mouvements vers les sites d'orpaillage sont connus	CNSCOM	Fondation KONRAD Adenaur BIT CMM					

	Mettre en place une base de données dynamique sur l'orpaillage	Disponibilité d'une base de données sur l'orpaillage	CNSCOM CMM	BIT CMM Autres partenaires	X					
--	--	--	---------------	-------------------------------------	---	--	--	--	--	--

COMPOSANTE	ACTIVITÉS/RÉALISATIONS CONCRÈTES À METTRE EN ŒUVRE	OBJECTIFS / RÉSULTATS ATTENDUS	RESPONSABLES / PARTENAIRES		ÉCHÉANCES PRÉVUES (AN)				
			RESPONSABLES	PARTENAIRES	1	2	3	4	5

COMPOSANTE 5 : Partage d'expériences au sein de la Confédération et partenariat avec les tiers	Organiser des ateliers de partage d'expériences entre coopératives de différentes zones d'orpaillage	Les coopératives d'orpaillage partagent leurs expériences à travers des rencontres	CNSCOM	BIT CMM Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Capitaliser les expériences réussies des coopératives	Les expériences réussies sont documentées au profit des coopératives	CNSCOM	BIT CMM Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Organiser des voyages d'échanges d'expériences entre les sociétés coopératives	Les voyages d'échanges d'expériences ont amélioré le travail des coopératives	CNSCOM	BIT CMM Autres partenaires					
	Instaurer un cadre de travail pour l'appui et l'encadrement des coopératives	Encadrer les coopératives d'orpaillage	CNSCOM	BIT CMM Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Mettre en place un cadre de collaboration avec les partenaires locaux de la lutte contre le travail des enfants dans toutes les zones d'orpaillage	Éliminer le travail des enfants dans l'orpaillage	CNSCOM	BIT CMM Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Rechercher de nouveaux PTF pour consolider les actions de la Confédération	Pérennisation des actions de promotion et des coopératives	CNSCOM	BIT CMM Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Instaurer un cadre de concertation périodique avec les différents partenaires de la Confédération	Impliquer les différents acteurs	CNSCOM	BIT CMM Autres partenaires	X	X	X	X	X

	Vulgariser/disséminer les expériences probantes	Vulgariser les expériences probantes des coopératives	CNSCOM	BIT CMM Autres partenaires	X	X	X	X	X
--	---	---	--------	----------------------------------	---	---	---	---	---

COMPOSANTE	ACTIVITÉS/ RÉALISATIONS CONCRÈTES À METTRE EN ŒUVRE	OBJECTIFS / RÉSULTATS ATTENDUS	RESPONSABLES / PARTENAIRES		ÉCHÉANCES PRÉVUES (AN)				
			RESPON SABLES	PARTE NAIRES	1	2	3	4	5

COMPOSANTE 6 Inclusion financière et protection sociale des orpailleurs	Concevoir et vulgariser un modèle de plan d'épargne développement des coopératives d'orpaillage avec les institutions de financement	Mobiliser l'épargne des orpailleurs	CNSCOM,	BIT RMCR Autres SFD	X				
	Négocier une ligne de financement au profit des coopératives d'orpaillage auprès des institutions de financement	Les coopératives des orpailleurs ont accès au financement	CNSCOM,	BIT CMM Autres partenaires		X			
	Vulgarisation du mécanisme d'accès à la protection sociale des orpailleurs auprès des coopératives	Les orpailleurs adhèrent à la protection sociale	CNSCOM,	BIT CMM Autres partenaires	X	X	X	X	X
	Inscription de 50% des orpailleurs membres des sociétés coopératives dans le système de protection sociale.	Les orpailleurs bénéficient de la protection sociale	CNSCOM,	BIT CMM Autres partenaires	X	X	X	X	X

COMPOSANTE			RESPONSABLES/ ACTEURS	ÉCHÉANCES PRÉVUES (AN)
-------------------	--	--	------------------------------	-------------------------------

	ACTIVITÉS/RÉALISATIONS CONCRÈTES À METTRE EN ŒUVRE	OBJECTIFS / RÉSULTATS ATTENDUS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	1	2	3	4	5
COMPOSANT7 Renforcement institutionnel de la Confédération	Doter progressivement la Confédération d'un personnel qualifié	La Confédération fonctionne mieux	CNSCOM	BIT CMM Autre partenaires	X	X	X	X	X
	Doter la Confédération en matériels et équipements informatiques et bureautiques (Bureaux, ordinateurs de bureau, logiciels, imprimantes, ordinateurs portables, du papier rame, encre)	La Confédération dispose de matériels et équipements adéquats	CNSCOM	BIT CMM Autre partenaires	X	X			
	Dotation de la Confédération en matériels roulant de terrain (1 véhicule Hilux Pickup Toyota et 10 motos)	Permettre à la Confédération de réaliser ses missions de terrain	CNSCOM	BIT CMM Autre partenaires	X	X	X	X	X

ANNEXE 4 : RESOLUTIONS

**PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AG DE LA
CONFEDERATION**

Bamako, le 17 décembre 2024

- 1- Paiement régulier des cotisations dues aux coopératives et à la Confédération ;**
- 2- Tenue régulière des instances statutaires des coopératives (Réunions et Assemblées conformément aux Statuts et Règlement Intérieur de Chaque coopérative) ;**
- 3- Renouvellement des bureaux des coopératives à terme échu ;**
- 4- Recours aux compétences nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la Confédération.**

ANNEXE 5 : LISTE DE PRESENCE